

TERMES DE RÉFÉRENCE CONSULTANCE

Formation des équipes de mise en œuvre du Programme COHERENCE sur les groupes d'Épargne et des Crédits .

1. Contexte et Justification

Caritas International Belgique en partenariat avec la Caritas Développement Kinshasa, CD-Kins en sigle, et la Caritas Matadi, à travers son Bureau Diocésain de Développement, BDD Matadi en sigle, viennent de lancer la mise en œuvre d'un programme intitulé « COHERENCE » de 2022 à 2026, avec le soutien financier du Royaume de Belgique à travers la Direction Générale de Coopération au Développement et Aide Humanitaire (DGD).

L'objectif général du Programme COHERENCE est de contribuer à améliorer la résilience aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux, des communautés rurales et périurbaines de Matadi et Kinshasa, afin de permettre aux plus vulnérables, particulièrement les jeunes, les femmes et les personnes vivant avec handicap d'ici fin 2026, d'aspirer au bien-être et de saisir les opportunités pour réaliser leurs aspirations.

En effet, dans la province du Kongo Central, ce Programme est implémenté dans le territoire de Mbanza-Ngungu et particulièrement dans les Secteurs de Gombe-Sud et de Kwilu-Ngongo. Et dans la ville/Province de Kinshasa, il est implémenté dans la partie périphérique, plus précisément, au plateau de Batékés, dans la commune de Maluku.

La mise en œuvre du programme - COHERENCE s'articule autour de quatre résultats (4) escomptés et qui sont résumés comme suit :

- Résultat 1 - Droits et cohésion sociale
- Résultat 2 - Entrepreneuriat-Emplois-Revenus
- Résultat 3 - Prévention et réponse aux menaces de changement climatique (déforestation et dégradation des sols)
- Résultat 4 - Partenariat-Stratégique & Synergie.

La présente formation envisagée, s'inscrit dans le cadre des activités concourant à la réalisation du résultat 2 du programme cohérence qui se décrits de la manière suivante : **“ Les femmes, les jeunes et les autres groupes défavorisés des communautés rurales et péri-urbaines regroupés autour des groupes d'épargne et de crédit et des Coopératives augmentent et diversifient durablement leurs sources de revenus agricoles et non-agricoles à travers l'entrepreneuriat social.”** Ce résultat 2 du Programme se rapporte à l'objectif de développement durable en lien avec l'éradication de la pauvreté.

La formation sur les groupes d'épargne et de crédit a pour cible les équipes de mise en œuvre du Programme COHÉRENCE, c'est-à-dire les Directeurs des Caritas partenaires, les chargés de Programme COHÉRENCE, les chargés du MEAL et les accompagnateurs au résultat 2.

En effet, à travers cette activité, Caritas International Belgique et ses partenaires espèrent accompagner les communautés cibles à booster la diversification des sources de revenus à travers la mise en place des groupes d'épargne et des crédits communautaires, les coopératives et d'autres OCB, et par conséquent, le renforcement de leurs capacités à faire face à des éventuelles crises qui pourraient survenir et à opérer des choix judicieux pour la réalisation de leurs aspirations spécifiques et l'amélioration de la qualité de leur vie à travers la réalisation de leurs aspirations.

C'est dans cette optique que Caritas international Belgique en République Démocratique du Congo s'est inspirée des expériences d'autres Caritas sœurs à travers l'approche des associations d'Epargnes et crédits cumulés.

En effet, c'est depuis 2008, Caritas International Belgique avec ses partenaires au Burundi a mis en œuvre au sein de plusieurs projets de sécurité alimentaire des activités de « communauté d'épargne et de crédit interne » (ASSEC). Celles-ci s'étant basées sur l'expérience de Care International Niger datant de 1991 et de CRS. L'approche ASSEC est bâtie à partir du modèle des tontines rotatives. Ce type de groupe se définit comme suit : **« Une ASSEC est un groupe informel de gens qui se choisissent librement, qui mettent leur argent dans un fonds commun pour que les membres puissent emprunter. Leur argent est remboursé avec un intérêt, ce qui fait grandir le fonds. L'épargne régulière constituée par le groupe est bloquée à une date limite convenue de 8 à 12 mois pour être distribuée (en tout ou en partie) avec les intérêts aux membres, suivant une formule qui tient compte des débours et des montants épargnés. »** (CRS. Guide de l'agent de terrain.2006).

Le Réseau Caritas a souhaité développer les ASSEC au sein de ses projets pour sensibiliser les populations rurales ou urbaines à l'épargne et au crédit, et pour proposer aussi une autre alternative que les crédits octroyés par les IMF pour les populations « défavorisées ». Cette activité va aussi concourir à la diversification des sources des revenus, à la promotion de la mobilisation des ressources locales en vue de faciliter l'inclusion et l'autonomisation financière et le financement des petites initiatives entrepreneuriales des jeunes et des femmes, membres de ces groupes.

Dans le cadre du programme COHERENCE, il est prévu la mise en place de plusieurs dizaines de groupes d'épargne et des crédits ou ASSEC de femmes et de jeunes, dans le territoire de Mbanza-Ngungu et au Plateau des Batékés. En principe les animateurs endogènes assureront la mise en place, l'accompagnement et le suivi de proximité tout au long du cycle. Les accompagnateurs au programme assureront un accompagnement et un suivi de ces agents villageois, ainsi que l'analyse des effets et changements induits par le développement de ces groupes d'épargnes et des crédits (ASSEC) pour leurs membres, les ménages et les

communautés en général. Les équipes de mise en œuvre auront ensuite à répercuter cette formation auprès des agents villageois (les animateurs endogènes).

Remarque : Caritas International Belgique dispose d'un manuel ASSEC, qui pourra être mis à disposition du consultant retenu pour préparer la formation des équipes de mise en œuvre. Le consultant devra adopter son approche, en fonction du contexte et des réalités du territoire de Mbanza-Ngungu et du Plateau des Batékés, sur base de ce manuel, de l'approche et des outils développés.

2. Objectifs et résultats attendus de la consultance

L'objectif global de la consultance est de contribuer au renforcement des capacités managériales et organisationnelles des équipes de mise en œuvre du programme COHÉRENCE sur terrain sur l'approche groupes d'épargnes et des crédits cumulés (ASSEC), dans le but de faciliter le processus de leurs mises en place, leur gestion et prise en charge, l'appropriation et la pérennisation de l'activité après l'échéance.

D'une manière spécifique, il s'agit de permettre aux participants de :

- Promouvoir les associations d'épargnes et des crédits et auto gérées dans les milieux ruraux et en particulier dans la zone d'intervention ;
- Avoir une vue d'ensemble sur l'approche, le chronogramme des principales étapes ;
- Connaitre la démarche pour asseoir des ASSEC conformes aux principes de bonne gouvernance et de leadership (comités de gestion fort et meilleure gestion et sécurisation des fonds) ;
- Développer le système de suivi et les principaux outils de collecte sur les ASSEC.

Les différents points suivant pourront être à développer lors de cette formation des équipes de mise en œuvre sur les groupes d'épargne et de crédit :

- Le fonctionnement d'une ASSEC - généralités
- Les membres d'une ASSEC et son comité de gestion
- L'origine des fonds du groupe et l'obtention des crédits
- Le règlement d'ordre intérieur d'une ASSEC
- Les outils de gestion d'une ASSEC et leur tenue
- Le matériel nécessaire pour le fonctionnement d'une ASSEC
- La tenue des réunions d'une ASSEC
- Le partage des dividendes
- Le système de suivi en 3 phases (suivi intensif, suivi de développement, suivi de maturité) par les agents villageois
- La formation des agents villageois (les animateurs endogènes) par le programme

- Le suivi-évaluation des ASSEC par le programme

Les résultats attendus sont ainsi déclinés :

- ❖ Les équipes de mise en œuvre et en particulier les agents de terrain, en l'occurrence, les accompagnateurs maîtrisent l'approche de groupes d'épargne et crédits (ASSEC) et sont capables de restituer la formation auprès des animateurs endogènes ;
- ❖ Les participants ont une vue d'ensemble sur l'approche et maîtrisent le chronogramme des principales étapes ;
- ❖ Un guide ou une fiche décrivant la démarche est rendu disponible ;
- ❖ Les outils de gestion et de suivi des ASSEC sont amendés et validés ;
- ❖ Le module de formation des animateurs endogènes est amendé et validé.

3. Méthodologie

La démarche méthodologique à adopter doit s'inscrire dans la logique d'une approche andragogique, favorisant une participation active des participants de la formation. Les méthodes utilisées doivent chercher à valoriser l'expérience, le savoir et le savoir-faire des participants en privilégiant la découverte, l'échange et la mobilisation de leurs connaissances. La formation des équipes de mise en œuvre doit être orientée vers l'action en privilégiant les capacités d'analyse et les méthodes actives de formation (jeux de rôles, études de cas, travaux de groupes, simulations, exercices pratiques).

La formation pourra se dérouler entre 3 et 5 jours selon la proposition du consultant-formateur. L'organisation logistique de la formation sera sous la responsabilité de Caritas International Belgique et ses partenaires d'implémentation.

4. Participants

Les participants à cette formation sur les groupes d'épargne et de crédit sont les équipes de mise en œuvre du Programme COHÉRENCE, c'est-à-dire les Directeurs des Caritas partenaires, les chargés de Programme, les chargés du MEAL et les accompagnateurs au résultat 2.

5. Livrables

Les livrables de la consultance sont les suivants :

- Stratégie ou approche de mise en place des groupes d'épargne et de crédit au niveau des différents sites ou village validé ;
- 1 Guide ou une fiche d'orientation ;

- 1 Module de formation à propos des ASSEC, disponible à être dispensé auprès des bénéficiaires du Programme COHERENCE ;
- Les outils de gestion des ASSEC et les supports de formation pour les animateurs endogènes ;
- Rapport de formation.

6. Localisation et durée de la mission

La durée prévue pour effectuer la mission est d'une dizaine de jours ouvrables incluant une phase préparatoire, une formation théorique au profit des équipes de terrain, ainsi que le rapportage. La formation se tiendrait probablement à Kinshasa.

Ci-après, un planning indicatif à détailler dans l'offre proposée.

Activités	Durée
1. Phase préparatoire- Briefing avec CI.be	1
2. Conception – Méthodologie-Outils-Autres supports, incluant les échanges avec CI.be pour arriver à des versions finales	4
3. Formation des équipes de mise en œuvre au Programme COHERENCE	3 à 5
4. Rédaction et transmission du Rapport (Rapport provisoire) et des versions amendées des différents outils, modules et supports	2
5. Intégration des remarques et suggestions + Rédaction rapport final	1
6. Nombre de jours	11 à 13 jours

7. CANDIDATURE

7.1 Profil du/de la Consultant (e)

Le (la) consultant(e) doit avoir une expertise avérée et une grande expérience des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) et/ou des Association pour l'Épargne et le crédit Cumulé (ASSEC), particulièrement celles des organisations des producteurs agricoles. Une très bonne connaissance du contexte de la zone d'intervention de « Gombe Sud » et du plateau des Batékés constituerait un atout.

La formation se dispense en français.

7.2 Composition du dossier d'offre

Le dossier d'offre doit être composé d'une offre technique et financière détaillées ; Les consultants intéressés sont invités à faire parvenir leurs offres, comprenant :

→ Une proposition technique

- Note explicative sur la compréhension des termes de référence et la motivation de la candidature.
- Une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagées.
- Un calendrier indicatif et plan de travail concernant la réalisation des activités de la consultation.
- CV du ou de la consultant(e) incluant l'expérience acquise dans des prestations similaires et au moins 3 références

→ Une proposition financière

La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire et devra indiquer :

- le montant total/somme forfaitaire global afin d'aider Caritas Internationale Belgique dans la comparaison des offres ;
- une ventilation détaillée du montant forfaitaire, incluant les honoraires du/de la consultant/e (indemnités journalières * nombre de jours ouvrables prévus).
- La proposition des modalités de paiement.

Les candidatures seront envoyées en version électronique aux adresses mail suivantes : representationrdc@caritasint.be, en mettant en copie j.maquart@caritasint.be et b.mande@caritasint.be ,au plus tard le **jeudi 17/11/2022** à 16h de Kinshasa avec mention en objet le titre : **Formation groupes d'Epargne et de Crédits – Programme COHERENCE**.

NB : Tout dossier déposé dans le cadre du présent appel reste la propriété de Caritas Internationale Belgique et ne pourra en aucun cas être rendu au soumissionnaire.